



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE DE L'OUEST

(HORS NIGÉRIA-GHANA)

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

D'ABIDJAN

N° 512 – 27 octobre 2023

❖ Régional

La BERD approuve l'adhésion du Bénin et de la Côte d'Ivoire

Le 24 octobre 2023, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) [a annoncé](#) avoir approuvé l'adhésion du Bénin et de la Côte d'Ivoire en tant que nouveaux membres. Les deux pays devront remplir certaines conditions avant que le processus ne soit finalisé. Les candidatures du Bénin et de la Côte d'Ivoire comprenaient également des demandes visant à devenir bénéficiaires des services financiers et de conseil de la BERD. Ces demandes devraient être approuvées une fois que les modifications statutaires, adoptées lors de l'assemblée annuelle 2023 à Samarkand pour permettre l'expansion limitée et progressive des opérations de la BERD en Afrique subsaharienne et en Irak, seront en vigueur. Pour rappel, la BERD est une institution multilatérale créée en 1991 et qui investit principalement dans le secteur privé, à travers notamment des services de conseil aux entreprises, le financement du commerce et la syndication de prêts.

❖ Bénin

Accord avec les services du FMI pour la 3^e revue MEDC/FEC et l'accès à la FRD

Le 26 octobre 2023, le FMI [a annoncé](#) la conclusion d'un accord au niveau des services avec les autorités béninoises sur un nouveau

LE CHIFFRE À RETENIR

21 Mds EUR

Le budget de l'Etat ivoirien pour 2024, soit une hausse de 17% par rapport à 2023

programme au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) et l'achèvement de la 3^{ème} revue du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) et de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Une fois validé par le Conseil d'administration du FMI, cet accord permettra le décaissement de 101,6 M DTS (134 M USD), soit 82% de la quote-part du Bénin. Le programme soutenu par la FRD, d'une durée de 24 mois, repose sur 4 piliers : (i) prendre en compte le climat dans la conduite de la politique publique ; (ii) soutenir l'adaptation au changement climatique ; (iii) atténuer les risques de transition ; (iv) mobiliser des financements privés. La mission a constaté à cette occasion que l'objectif de déficit budgétaire de 3% du PIB d'ici 2025 demeurerait réalisable et que l'impact d'un déficit plus élevé que prévu en 2023 était atténué par la mobilisation d'appuis budgétaires concessionnels supplémentaires.

Phase pilote du projet PAVICC dans quatre communes

Le gouvernement béninois a signé [une convention d'expérimentation](#) avec quatre communes, à savoir Cotonou, Bohicon, Comè et

Sèmè-Podji, qui bénéficieront du Programme d'adaptation des villes aux changements climatiques (PAVICC), financé par l'Etat et l'Agence française de développement (AFD). Ce programme vise à améliorer la résilience des populations en zone urbaine aux effets du changement climatique. Il se décline en 4 axes : planification urbaine, investissements urbains résilients, renforcement des capacités et suivi du programme. Au bénéfice des communes signataires, l'Etat financera la construction d'infrastructures de voirie et d'assainissement et soutiendra les mairies dans la planification. Plus généralement, ces contrats exigent des communes qu'elles mettent à disposition de l'Etat des sites ainsi qu'un cadre de suivi des projets impliquant le personnel municipal.

🌐 Burkina Faso

Dénonciation des conventions entre l'Etat et Sucre Participation

Le 25 octobre, le [conseil des ministres](#) a adopté un rapport relatif à la dénonciation de deux conventions entre l'Etat et l'actionnaire majoritaire de la Nouvelle société sucrière de la Comoé (Sn Sosuco), Sucre Participation, pour non-respect des engagements contractuels. Pour rappel, la Sn Sosuco est issue de la privatisation de la Sosuco et de la Société de production d'alcool (Sopal) en 1998. Lors de la privatisation, Sucre Participation se serait engagé à travers 2 conventions à : (i) investir 20,3 Mds CFA (30,9 M EUR) sur les 5 années suivant la signature ; (ii) augmenter la production de la Sosuco ; (iii) maintenir la pleine activité et le développement de la Sosuco et de la SOPAL ; (iv) assurer le renouvellement des équipements. A noter que cette dénonciation intervient dans un contexte de rupture d'approvisionnement du marché national en sucre. Selon le [directeur général](#) de la Sn Sosuco, cette situation serait due à l'épuisement de la production de canne à sucre de la campagne écoulée. La production de la société ne représenterait que 25% de la consommation nationale.

580 M USD mobilisés en 2022 par le SNU en faveur du pays

Selon son [rapport annuel](#), le Système des nations unies (SNU) a mobilisé 580,4 M USD en 2022 pour le financement de ses interventions au Burkina Faso, soit une hausse de 46% par rapport à 2021. Toutefois, le taux d'exécution financière est de 61% en 2022, un montant dépensé de 355,4 M USD. La coopération avec le Burkina Faso est formalisée par un Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018-2023 qui vise principalement l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Les principaux secteurs d'intervention en 2022 ont concerné les ODD 2 (éradication de la faim), 3 (santé et bien-être) et 17 (partenariat pour la réalisation des ODD), avec respectivement 49,2%, 12,6% et 12,2% des dépenses.

Plus de 3 M EUR d'aide alimentaire KR du Japon pour l'année 2023

Le 19 octobre, l'ambassadeur du Japon et la ministre des Affaires étrangères ont signé un [accord](#) pour la fourniture de l'aide alimentaire dite "KR-2023" d'une valeur de 2 Mds FCFA (3 M EUR) au titre de l'année 2023. Pour rappel, les aides dites "KR" sont une référence au cycle de négociation *Kennedy round*, intervenu dans le cadre du GATT, lors duquel elles ont été définies et visent à soutenir les pays en développement dans leurs achats de céréales. Ce don, composé essentiellement de sacs de riz, sera subdivisé en deux : une part distribuée aux personnes déplacées internes et l'autre revendue pour le financement de projets de développement. En [janvier](#) dernier, le Japon a octroyé une aide alimentaire KR constituée de 3 196 tonnes de riz pour une valeur de 2,5 Mds FCFA (3,8 MEUR).

🌐 Côte d'Ivoire

Adoption du projet de budget 2024

Le Conseil des ministres [a adopté](#), le 25 octobre 2023, le projet de budget de l'Etat pour l'année 2024. Il s'équilibre en ressources et en charges à

13 720,7 Mds FCFA (20,9 Mds EUR), soit une augmentation de 17,3% par rapport à 2023. Selon les autorités, le projet de budget 2024 a été conçu autour de **l'impératif de préservation et de renforcement de la soutenabilité des finances publiques, après l'impact négatif des chocs extérieurs induits par la Covid-19 et la guerre en Ukraine**. Ainsi, la politique budgétaire en 2024 se concentrera sur la mobilisation des recettes intérieures, la gestion efficace des charges de fonctionnement et la maîtrise de l'endettement public. Elle privilégiera les investissements dans les secteurs moteurs de la croissance économique, les infrastructures, la sécurité et la réduction de la pauvreté, en mettant l'accent sur le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2021-2025 et le Programme Jeunesse du gouvernement (PJ Gouv).

Les Etats-Unis soutiennent la construction d'une 2^{ème} centrale biomasse

Le 19 octobre 2023, l'Agence américaine pour le commerce et du développement (USTDA) [a accordé](#) une subvention à Ecostar Energy Côte d'Ivoire pour le financement d'une assistance technique dans le cadre du projet de construction d'une centrale électrique à biomasse de 25 MW. L'assistance technique sera exécutée par Delphos International, basée à Washington et spécialisée dans la structuration et la levée de fonds. Le partenariat entre l'USTDA et Ecostar appuiera la diversification du mix énergétique de la Côte d'Ivoire tout en permettant d'augmenter la capacité de production électrique. La centrale sera construite dans la région de Boundiali, dans le Nord de la Côte d'Ivoire, et sera principalement alimentée par des résidus de coton fournis par les producteurs locaux, permettant ainsi de générer des revenus supplémentaires pour ceux-ci et de relever les défis liés à la pollution des déchets agricoles.

La 3^{ème} phase d'élimination des tarifs douaniers dans le cadre de l'APE UE-CI prévue début 2024

La 6^{ème} réunion du Comité conjoint de l'Accord de Partenariat Économique (APE) entre l'Union européenne (UE) et la Côte d'Ivoire [a acté](#) la 3^{ème} phase d'élimination des tarifs douaniers pour les produits en provenance de l'UE, programmée pour début 2024. L'élimination des tarifs douaniers s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'APE qui assure déjà un accès en franchise de droits et en quantités illimitées aux produits d'origine ivoirienne exportés vers le marché européen. Cette 3^{ème} phase porte sur 1 115 lignes tarifaires qui renferment principalement des machines et des produits intermédiaires généralement importés par les entreprises industrielles locales. Pour rappel, l'APE a été conclu en 2008 et entré en vigueur en 2018. Il prévoit un calendrier de libéralisation tarifaire pour la Côte d'Ivoire en cinq phases sur la période 2019-2029.

Gambie

Inauguration du bureau du MCC

Le 19 octobre, la Millenium Challenge Corporation (MCC), l'une des principales agences de développement étasuniennes, [a inauguré](#) son bureau en Gambie, en présence de la présidente de la MCC. Pour rappel, le MCC et les autorités gambiennes ont signé en novembre 2021 un programme soutenu par un don de 25 M USD. Celui-ci vise à améliorer la gouvernance du secteur énergétique du pays pour obtenir des améliorations de base comme la réduction de la fréquence et de la durée des coupures. Le programme vise également à améliorer la capacité de la société nationale d'électricité Nawec à répondre à la demande actuelle et future. La visite de la présidente de la MCC avait également pour objet le suivi du programme Compact avec la Gambie suite à l'éligibilité du pays en décembre 2022, lui permettant de bénéficier d'un appui budgétaire dans ses actions de réduction de la pauvreté.

Accord avec *Hydro Genesis* sur l'exploration d'hydrogène

Le 18 octobre 2023, le ministre gambien du Pétrole et de l'Énergie et l'entreprise *H2 Gambia Limited*, filiale de l'entreprise britannique *Hydro Genesis*, [ont signé](#) un accord sur l'exploration de l'hydrogène dans le pays, en marge de la Semaine africaine de l'énergie (AEW), qui s'est tenue en Afrique du Sud. Cet accord vise à déterminer le potentiel en hydrogène du pays à travers des recherches approfondies sur une période d'un an. Il s'inscrit dans la volonté de décarbonation de l'économie et de la diversification des sources énergétiques. En cas de découverte de ressources commercialisables, un nouvel accord sera signé avec l'entreprise pour la production.

Guinée

Retour au sein de l'OMVS

Le 18 juillet, la Guinée avait suspendu sa participation à l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) en raison (i) de retards dans le financement du barrage hydroélectrique de Koukoutamba, dans la région de Labé et (ii) de la sous-représentation du pays au sein des instances de décision. Le Président de l'OMVS a dépêché deux émissaires à Conakry début octobre pour entamer des discussions et formaliser le retour de la Guinée. Le [19 octobre](#), l'OMVS a annoncé la nomination au poste de Haut-Commissaire adjoint de l'organisation le candidat proposé par la Guinée ainsi que la publication à venir d'une étude sur les modalités de participation de la Guinée à certaines sociétés de gestion des ouvrages communs : la SOGED, la SOGEM et la SOGENAV. Ces dispositions, issues d'une session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OMVS auraient permis d'obtenir le retour de la Guinée.

Atos digitalise la gestion financière et comptable publique

Le 24 octobre, l'entreprise Atos a [annoncé](#) avoir déployé un Système Comptable Intégré de l'Etat

(SCIE) commun aux différentes administrations publiques (Direction Générale des Impôts, des Douanes, du Trésor et de la Banque Centrale de la République de Guinée) en réponse à l'objectif de la Direction Générale du Trésor et de La Comptabilité Publique (DGTCP) de transformer et de centraliser la gestion financière publique. Ce projet répond aux dispositions de la Loi organique relative aux lois de finances (LORF) et du Règlement général sur la gestion budgétaire et la comptabilité Publique (RGGBCP) qui s'appliquent aux pays de la CEDEAO. Il s'agit d'un programme de 11 mois qui a bénéficié du soutien de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Le SCIE permet de fiabiliser la saisie et l'accès aux données, de les consolider, renforçant la transparence et la redevabilité des comptes publics.

Mauritanie

Renforcement du partenariat autour de l'hydrogène avec l'Equipe Europe

En marge du forum *Global Gateway*, le Président mauritanien a [rencontré](#) la Présidente de la Commission européenne le 25 octobre 2023. Outre la signature d'un plan d'action de développement d'un montant de 37 M EUR, les déclarations finales ont mis l'accent sur l'initiative de [l'Equipe Europe](#) visant à soutenir le développement des infrastructures de production d'hydrogène vert. L'UE apporte par ailleurs un soutien à la Mauritanie dans la rédaction de son code de l'électricité pour promouvoir la transition vers les énergies renouvelables, afin de créer un environnement favorable aux investissements dans ces nouvelles activités à l'image de l'hydrogène. Selon l'Agence des Nations unies pour les énergies renouvelables, le [potentiel](#) de production des énergies vertes de la Mauritanie s'élèverait à 4 000 GW. Le Président mauritanien a également tenu une réunion avec la Commissaire européenne chargée de l'énergie et a annoncé une étude à venir sur les infrastructures ainsi

qu'un cadastre de l'hydrogène vert qui garantira la transparence et l'efficacité des projets.

La Cour des comptes relève des irrégularités importantes dans 8 services et administrations publics

Le rapport annuel de la Cour des comptes, remis au Président de la République le 19 octobre 2023, relève que [8 services et établissements publics](#) présentent des irrégularités importantes au niveau des systèmes de contrôle et de la gestion des finances. Sont concernés entre autres le ministère des **Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille**, le ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le Fonds spécial pour la solidarité sociale et de lutte contre le COVID, le Bureau des douanes du port autonome de Nouakchott et la Société mauritanienne d'électricité. A noter que les opérations de contrôle menées par la Cour couvraient la période 2019-2021.

Niger

Adoption par l'UE d'un cadre autonome de mesures restrictives

Le 23 octobre 2023, le Conseil de l'Union européenne (UE) [a adopté](#) un cadre autonome de mesures restrictives au regard de la situation au Niger. Ce cadre, qui s'inscrit dans la condamnation par l'UE du coup d'Etat du 26 juillet dernier, doit permettre de soutenir les efforts déployés par la CEDEAO en vue d'un retour immédiat à l'ordre constitutionnel. Il vise à sanctionner les personnes et les entités responsables d'actions menaçant la paix, la stabilité et la sécurité du Niger, tout comme celles portant atteinte à l'ordre constitutionnel et à l'Etat de droit. Ce cadre comprend notamment à l'encontre desdites personnes et entités, le gel des avoirs, l'interdiction de la mise à disposition de fonds ainsi que l'interdiction de pénétrer sur le territoire de l'Union. Ce régime prévoit une dérogation pour raisons humanitaires aux mesures de gel des avoirs.

Sénégal

Le FMI revoit à la baisse la croissance pour l'année 2023

Les services du FMI [ont annoncé](#) avoir conclu un accord avec les autorités sénégalaises sur les 1^{ères} revues des programmes au titre du Mécanisme élargi de crédit et de la Facilité élargie de crédit (MEC/FEC) et au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). L'approbation des revues par le conseil d'administration du FMI mi-décembre permettra un décaissement total de 210.3 M DTS (260,5 M USD), dont 161,8 M DTS (212 M USD) au titre du MEC/FEC et 48,5 M DTS (63,7 M USD) au titre de la FRD. En particulier, la FRD devrait appuyer le premier budget vert élaboré par le pays et annexé à la loi de finances 2024. En lien avec l'environnement externe défavorable et les tensions socio-politiques, la croissance en 2023 devrait s'établir à 4,1% (contre 5,3% prévu en juin dernier), avec une inflation à 6,5%. Les perspectives pour 2024 demeurent positives avec (i) une croissance projetée à 8,3%, soutenu par le démarrage de la production d'hydrocarbures et (ii) la poursuite de la consolidation budgétaire, symboliser par un déficit à 3,9% du PIB, après 4,9% en 2023.

Réception du Centre de contrôle spatial, fruit d'une coopération avec la France

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation [a réceptionné](#), le 23 octobre 2023, le Centre de réception et de contrôle des données du programme SenSat. Conçu pour le développement de nano-satellites, le centre devrait réceptionner le tout premier satellite sénégalais GaindeSat le 10 novembre prochain. L'infrastructure, située dans la nouvelle ville de Diamniadio est le fruit d'un partenariat avec le Centre national d'études spatiales (CNES) de France et Ariane Group, conclu en 2019 et ayant permis la formation au sein du Centre universitaire de Montpellier (CSUM) de 13 ingénieurs et techniciens sénégalais. Avec le lancement prévu au cours du premier trimestre 2024 du satellite GaindeSat, le

Sénégal ambitionne de devenir un hub spatial pour la sous-région.

Accord avec la Chine pour le développement de systèmes de transports intelligents à Dakar

D'après un communiqué du 23 octobre, le Conseil exécutif des transports durables (CETUD) et l'entreprise chinoise *China national technical import and export corporation* (CNTIC) ont signé un accord pour le développement de systèmes de transport intelligents à Dakar, en marge de la 3^{ème} édition du Forum mondial de "l'Initiative la ceinture et la route", qui s'est tenue à Pékin. Le projet vise, dans sa phase pilote, à équiper une partie du réseau routier de la région de Dakar de technologies pour une gestion optimale de l'exploitation, en particulier *via* des solutions pour l'amélioration de la fluidité du trafic, le contrôle automatique et la sanction des infractions. Il devrait ainsi permettre de réduire les externalités négatives du transport à Dakar, qui selon une étude du CETUD font perdre près de 900 Mds FCFA (1,4 Mds EUR), soit 6% du PIB à l'économie sénégalaise chaque année et sont accidentogènes.

Togo

30 M USD des États-Unis pour la filière horticole

Le Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) va accorder un financement de 29,9 M USD au Togo, dans le cadre du programme "*Food for Progress*". Ce financement vise à renforcer en particulier le secteur horticole en favorisant des pratiques agricoles durables. Il sera mis en œuvre sur 5 ans par le *Lutheran World Relief*, une ONG américaine dont l'action est centrée sur les projets de développement durable et l'aide d'urgence. Pour rappel, le Togo a obtenu quelques jours auparavant un autre **financement de l'USDA de 32 M USD** pour un programme de repas scolaires.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédacteurs :

Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar, Lomé et Niamey, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Pour s'abonner :

abidjan@dgtrésor.gouv.fr